

## SERVICES DENTAIRES PRÉVENTIFS RENDUS À L'ÉCOLE

Date	Année	Mois	Jour

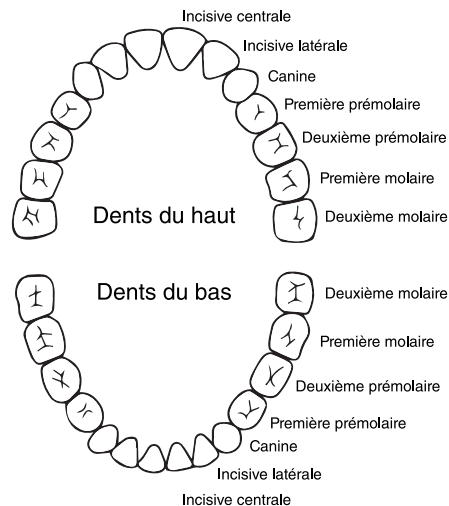
**Chers parents,**

Lors de sa dernière rencontre avec votre enfant, \_\_\_\_\_, l'hygiéniste dentaire de santé publique a vérifié la santé de ses dents et elle a :

- discuté de l'importance d'avoir une bonne hygiène dentaire
- discuté des aliments à privilégier pour avoir une bonne santé des dents
- révisé la technique de brossage des dents avec un dentifrice fluoré
- révisé l'utilisation de la soie dentaire
- appliqué du fluorure afin de renforcer l'émail de ses dents

Recommandations : \_\_\_\_\_

- appliqué du scellant dentaire sur la ou les dents indiquées sur le diagramme ci-dessous :



- évalué le scellant dentaire appliqué à l'école :
  - aucune correction n'est nécessaire : le scellant dentaire appliqué protège encore adéquatement la ou les dents contre la carie
  - une correction est nécessaire :
    - à sa prochaine rencontre avec votre enfant, l'hygiéniste dentaire corrigera le scellant sur la ou les dents indiquées sur le diagramme ci-dessus
    - l'hygiéniste dentaire a corrigé le scellant sur la ou les dents indiquées sur le diagramme ci-dessus

observé un problème dentaire qui nécessite une consultation chez le dentiste prochainement

Certains services dentaires, comme les examens, les radiographies et les obturations (plombages), sont gratuits pour les enfants de 9 ans et moins. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Aussi, l'hygiéniste dentaire de santé publique :

reverra votre enfant pour poursuivre les services dentaires que vous avez acceptés (p. ex. : application de fluorure ou de scellant dentaire)

n'a pas besoin de revoir votre enfant : les services dentaires que vous avez acceptés sont terminés

**Les services dentaires offerts à l'école constituent un moyen efficace d'améliorer la santé dentaire de votre enfant. Cependant, ils ne remplacent pas les visites régulières de votre enfant chez le dentiste.**

Commentaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Si la condition médicale de votre enfant change, veuillez en informer l'hygiéniste dentaire de santé publique.**

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec l'hygiéniste dentaire de santé publique.

Hygiéniste dentaire de santé publique			
Nom	Ind. rég.	N° de téléphone	N° de poste
Établissement			
Adresse		Ville	Code postal
Courriel	Signature X		